

**Dignité mensuelle**  
**Informations financières**  
**30 Juin 2024**

**Dignité mensuelle**  
**Informations financières**  
**30 Juin 2024**

**Table des matières**

	<b>Page</b>
Rapport de mission de compilation	
État des résultats	1
État de l'évolution des actifs nets	2
État de la situation financière	3
Notes complémentaires	4



## Rapport de mission de compilation

À la direction de l'organisme Dignité mensuelle

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de Dignité Mensuelle au 30 Juin 2024, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées.

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et je n'étais pas tenu de mettre en oeuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Au cours de la compilation des états financiers, j'ai préparé des écritures de régularisation.

Mont-Royal (Québec)  
Le 07 janvier 2025

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133636

**Dignité mensuelle**  
**État des résultats**  
**Exercice clos le 30 Juin 2024**

	<b>Juin 2024</b>	<b>Décembre 2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>		
Subventions	136 952	41 178
Remboursement de taxe de consommation	1 808	-
Dons	475	-
Revenus d'intérêt	791	1 600
Recettes des événements	-	4 327
	<b>140 026</b>	<b>47 105</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	116 953	29 586
Frais administratifs	824	2 438
Promotion et présence en ligne	6 769	-
Frais comptable	2 000	-
Programmation et événements	5 274	5 500
Frais d'opération et d'entrepôt	3 374	1 577
Frais de déplacements	3 718	-
	<b>138 912</b>	<b>39 101</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>1 114</b>	<b>8 004</b>

Dignité mensuelle  
État de l'évolution des actifs nets  
Exercice clos le 30 Juin 2024

---

	Juin 2024	Décembre 2023
	\$	\$
Actifs nets, solde au début	12 644	4 640
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 114	8 004
<b>Actifs nets, solde à la fin</b>	<b>13 758</b>	<b>12 644</b>

---

**Dignité mensuelle**  
**État de la situation financière**  
**Au 30 Juin 2024**

	Juin 2024	Décembre 2023
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Caisse	135 964	74 331
Remboursement de taxe de consommation à recevoir	1 808	-
	<b>137 772</b>	<b>74 331</b>
<b>Passif</b>		
Prêt carte de crédit	246	-
Salaires et avantages sociaux payables	13 768	11 411
Revenus reportés	110 000	50 276
	<b>124 014</b>	<b>61 687</b>
<b>Actifs nets</b>		
Actifs nets	13 758	12 644
<b>Total du passif et des actifs nets</b>	<b>137 772</b>	<b>74 331</b>

**Pour le conseil d'administration,**



\_\_\_\_\_  
 Sophia Harman-Health, présidente

**1. Acte constitutif et objectif de l'organisation**

Dignité mensuelle (l'Organisme) a été constituée le 27 décembre 2017 en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (L.C. 2009, ch. 23). L'Organisation est engagée dans la lutte contre l'insécurité menstruelle par la distribution de produits menstruels, la formation et l'éducation.

**2. Méthode de comptabilité**

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement de l'état de la situation financière de Dignité mensuelle au 30 Juin 2024, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie en plus des éléments suivants :

- Les taxes de consommation à recevoir sont évaluées au montant recouvrable prévu, conformément à la législation fiscale applicable.
- Les financements à recevoir sont inscrits aux montants contractuels stipulés dans les accords de financement.
- Les salaires, les vacances et les retenus à la source accumulés représentent des montants gagnés par les employés mais non encore payés, y compris les retenues à la source statutaires.
- Les revenus reportés comprennent des fonds reçus d'avance qui n'ont pas encore été dépensés, conformément aux conditions de financement ou aux exigences des programmes correspondants.

**3. Changement de la date de fin d'exercice**

La date de fin d'exercice de l'organisme a été modifiée, passant du 31 décembre au 30 juin, afin d'aligner les rapports financiers sur les périodes d'activité maximale. Par conséquent, les informations financières actuelles couvrent une période de six mois, du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tandis que les chiffres comparatifs reflètent une période de douze mois, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Ces périodes ne sont pas directement comparables.

**4. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation des informations financières de l'exercice en cours.